
Présidence : Allemagne**1121^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL**1. Date : jeudi 1^{er} décembre 2016Ouverture : 10 h 10
Suspension : 12 h 45
Reprise : 15 h 05
Clôture : 17 h 102. Président : Ambassadeur E. Pohl3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DE LA REPRÉSENTANTE DE L'OSCE
POUR LA LIBERTÉ DES MÉDIAS**

Président, Représentante pour la liberté des médias (FOM.GAL/6/16/Rev.1), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1694/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1682/16), Kazakhstan, Turquie (PC.DEL/1681/16 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1673/16) (PC.DEL/1691/16), Suisse, Canada, Norvège (PC.DEL/1692/16), Arménie, Ukraine (PC.DEL/1700/16), Azerbaïdjan (PC.DEL/1674/16 OSCE+), ex-République yougoslave de Macédoine (PC.DEL/1687/16 OSCE+), Moldavie, Monténégro (PC.DEL/1678/16 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1670/16 OSCE+), Ouzbékistan, Serbie, Biélorussie, Hongrie (PC.DEL/1672/16), Président du Comité de la dimension humaine, Slovaquie-Union européenne, Bosnie-Herzégovine (PC.DEL/1671/16 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : POINT FAIT PAR LE REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU PRÉSIDENT EN EXERCICE DE L'OSCE EN UKRAINE ET AU SEIN DU GROUPE DE CONTACT TRILATÉRAL, L'AMBASSADEUR MARTIN SAJDIK

Examiné au titre du point 3 de l'ordre du jour

Point 3 de l'ordre du jour : RAPPORT DE L'OBSERVATEUR EN CHEF DE LA MISSION SPÉCIALE D'OBSERVATION DE L'OSCE EN UKRAINE

Président, Représentant spécial du Président en exercice de l'OSCE en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral, Observateur en chef de la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine, Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1695/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1684/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1675/16/Rev.1), Turquie (PC.DEL/1683/16 OSCE+), Suisse, Canada, France (annexe), Ukraine (PC.DEL/1701/16)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT DU REPRÉSENTANT DE L'OSCE AUPRÈS DE LA COMMISSION MIXTE RUSSO-LETTONNE SUR LES MILITAIRES À LA RETRAITE

Représentant de l'OSCE auprès de la Commission mixte russo-lettonne sur les militaires à la retraite (PC.FR/33/16 OSCE+), Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1696/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1676/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1686/16), Président

Point 5 de l'ordre du jour : DÉCISION SUR LA MODIFICATION DES DATES DU 25^e FORUM ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Président

Décision : le Conseil permanent a adopté la Décision n° 1234 (PC.DEC/1234) sur la modification des dates du 25^e Forum économique et environnemental ; le texte de cette décision est joint au présent journal.

Point 6 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrée le 25 novembre 2016* : Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1698/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1677/16/Rev.1), Slovénie (PC.DEL/1680/16 OSCE+), Suisse, Canada
- b) *Inquiétudes au sujet de la condamnation de M. M. Bokayev et de M. T. Ayan, militants de la société civile kazakhe* : États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1688/16), Kazakhstan
- c) *Situation des médias russes* : Ukraine (PC.DEL/1702/16), Fédération de Russie (PC.DEL/1685/16), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1690/16/Rev.1)
- d) *Peine de mort en Biélorussie* : Slovaquie-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Andorre, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1697/16), Norvège (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein, de Saint-Marin et de la Suisse) (PC.DEL/1693/16), Biélorussie

Point 7 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT EN EXERCICE

- a) *Participation du Président en exercice de l'OSCE et de son Représentant spécial en Ukraine et au sein du Groupe de contact trilatéral à une réunion des ministres des affaires étrangères en format Normandie, tenue à Minsk le 29 novembre 2016* : Président
- b) *Soixante-douzième réunion du Mécanisme de prévention et de règlement des incidents (MPRI) d'Ergneti* : Président

Point 8 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Visite effectuée par le Secrétaire général au Turkménistan les 25 et 26 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- b) *Déjeuner de travail donné par le Secrétaire général à Vienne le 28 novembre 2016 à l'intention des membres du groupe consultatif de haut niveau pour l'étude sur la violence à l'égard des femmes* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)

- c) *Colloque sur la lutte contre le féminicide, tenu à Vienne le 25 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- d) *Participation du Directeur du Bureau du Secrétaire général au dixième séminaire de la société civile sur les médias consacré au thème « Communiquer sur la migration », qui s'est tenu à Vienne les 24 et 25 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- e) *Atelier sur la prévention de l'esclavage des temps modernes dans les chaînes logistiques, tenu à Londres les 29 et 30 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- f) *Consultations sur l'amélioration des instruments de détermination et d'orientation des victimes de la traite des êtres humains, tenues à Genève le 24 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- g) *Réunion d'experts techniques sur l'intégration d'un souci d'égalité entre les sexes dans les réponses opérationnelles à l'extrémisme violent et à la radicalisation qui conduisent au terrorisme, tenue à Vienne les 22 et 23 novembre 2016* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)
- h) *Appel à candidatures pour le poste de Chef adjoint de la Mission de l'OSCE au Kosovo* : Directeur du Bureau du Secrétaire général (SEC.GAL/187/16 OSCE+)

Point 9 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Dix-huitième sommet Union européenne-Ukraine, tenu à Bruxelles le 24 novembre 2016* : Slovaquie-Union européenne (PC.DEL/1699/16), Ukraine (PC.DEL/1703/16 OSCE+)
- b) *Questions d'organisation relatives à la vingt-troisième Réunion du Conseil ministériel de l'OSCE, prévue à Hambourg les 8 et 9 décembre 2016* :
Président

4. Prochaine séance :

À annoncer



1121^e séance plénière

Journal n° 1121 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DE LA FRANCE

Monsieur le Président,

Ma délégation s'aligne sur la déclaration qui a été prononcée par l'Union européenne mais je souhaiterais faire quelques remarques complémentaires à titre national, à la suite de la réunion ministérielle en format Normandie qui s'est tenue mardi 29 novembre à Minsk.

Mais tout d'abord, je tiens à remercier les Ambassadeurs Sajdik et Apakan pour leurs présentations et je salue leur engagement personnel et celui de leurs équipes pour la résolution pacifique du conflit.

À l'invitation des Ministres français et allemand, le représentant spécial de la présidence en exercice de l'OSCE M. Sajdik et trois des quatre coordonnateurs OSCE des groupes de travail ont présenté aux quatre de Normandie un état des lieux de leurs activités dans les domaines politique, sécuritaire, économique et humanitaire. Les discussions ont ensuite porté sur l'ensemble de ces sujets.

Dans le domaine humanitaire, les parties ont discuté de l'accès du CICR aux prisonniers des deux côtés de la ligne de contact. Les Ministres russe et ukrainien ont accepté le principe d'une visite du président du CICR, M. Maurer, dans les zones séparatistes, d'ici la fin de l'année. Ils ont décidé de poursuivre le travail afin d'arriver à un échange d'un nombre significatif de prisonniers également d'ici la fin de l'année, en commençant par les prisonniers les plus vulnérables (blessés, malades notamment).

Dans le domaine économique, les ministres français et allemand ont plaidé pour une reprise des réunions du groupe de travail économique, afin notamment de permettre la signature d'un contrat indispensable à la poursuite de la fourniture d'eau à 1,2 millions de personnes en zone séparatiste (Lugansk).

Sur la question des accès, les Ministres français et allemand ont incité leurs homologues ukrainien et russe à accepter la réouverture du point de passage de Zolote et à améliorer les conditions de passage sur l'ensemble de la ligne de contact, sans que des engagements fermes puissent être pris.

Les Ministres français et allemand ont fermement souligné le caractère inacceptable de l'accès toujours très difficile des ONG aux zones séparatistes et ont enjoint la Russie à agir

sur ce point ; pour sa part, l'Ukraine doit faire face au paiement des pensions aux retraités en zones séparatistes.

Sur le volet sécuritaire, il n'a pas été possible d'obtenir d'engagement ferme sur la question du désengagement de la dernière des trois zones identifiées en septembre (Stanitsa Luganska). En dépit de cela, les ministres ont souhaité qu'un accord puisse être trouvé sur les quatre prochaines zones de désengagement, sur la base des propositions existantes.

Les Ministres ont rappelé l'objectif de l'adoption d'une feuille de route mutuellement acceptable, conformément à ce qui avait été discuté lors du sommet de Berlin du 19 octobre. Les travaux se poursuivent en ce sens.

J'ajoute que dans un point de presse, le ministre français des Affaires étrangères Jean-Marc Ayrault a réitéré que la seule voie possible, pour gérer cette crise, est celle de la mise en œuvre pleine et entière des accords de Minsk, celle sans laquelle la véritable guerre que se livraient les parties et qui a causé 10 000 morts, se serait poursuivie.

Minsk, c'est un processus dans lequel nous maintiendrons notre engagement sans relâche pour que les populations civiles qui entament leur troisième hiver dans une précarité absolue puissent trouver un peu de répit, pour que la gravité de cette violation du principe de l'inviolabilité des frontières internationalement reconnues ne demeure pas sans suite.

Monsieur le Président,

Je vous remercie de bien vouloir annexer cette déclaration au journal de séance.



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1234
1 December 2016

FRENCH
Original: ENGLISH

1121^e séance plénière
Journal n° 1121 du CP, point 5 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1234
MODIFICATION DES DATES DU 25^e FORUM ÉCONOMIQUE
ET ENVIRONNEMENTAL

Le Conseil permanent,

Rappelant sa Décision n° 1217 du 21 juillet 2016 sur le thème, l'ordre du jour et les modalités du 25^e Forum économique et environnemental,

Décide que :

1. La Réunion finale du 25^e Forum économique et environnemental se tiendra du 6 au 8 septembre 2017 à Prague ;
2. Le thème, l'ordre du jour et les autres modalités du 25^e Forum économique et environnemental, tels qu'approuvés par sa Décision n° 1217 du 21 juillet 2016, ne seront pas annulés par la présente décision, sauf en ce qui concerne les dates de la réunion finale.